



Le royalisme comme expression des pathologies méridionales : réflexions sur la représentation politique française à l'époque de la Restauration

Olivier Tort

► To cite this version:

Olivier Tort. Le royalisme comme expression des pathologies méridionales : réflexions sur la représentation politique française à l'époque de la Restauration. *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 2019, 130 (304, octobre-décembre 2018), pp.461-476. 10.3406/anami.2018.8959 . hal-04086047

HAL Id: hal-04086047

<https://univ-artois.hal.science/hal-04086047>

Submitted on 1 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Olivier TORT*

LE ROYALISME COMME EXPRESSION DES PATHOLOGIES MÉRIDIONALES : RÉFLEXIONS SUR LA REPRÉSENTATION POLITIQUE FRANÇAISE À L'ÉPOQUE DE LA RESTAURATION

Dans un essai intitulé *Les pathologies politiques françaises*, Alain Duhamel tente d'identifier des postures récurrentes qui dépassent la superficialité du temps présent et qu'il juge plus répandues en France qu'ailleurs ; elles seraient, selon lui, de nature à fragiliser le pays, à entraver ses atouts et à handicaper son développement¹. Il dénonce à ce titre toute une série d'attitudes contestataires, allant de l'égalitarisme au conservatisme et de l'intellectualisme au nationalisme, qui puisent leurs sources lointaines à des passions diverses. Il termine son inventaire par une ultime caractéristique qui lui semble encore plus typiquement gauloise : la discorde. Une telle analyse est, à vrai dire, des plus classiques, tant cette « fièvre hexagonale » (Michel Winock)² et son aboutissement politique naturel qu'est la guerre civile semblent constituer un « mal français bien connu » (Jean-Claude Caron), et même typiquement, une *furia francese* qui faisait écrire à Mark Twain : « Le passe-temps favori des Français, de toute éternité, a consisté à exterminer leurs compatriotes par le fer et par le feu. [...] *L'esprit de massacre* semble leur appartenir de droit divin. Il n'est aucune autre nation qui n'en soit pourvue d'aussi éclatante manière. Les Français l'ont presque monopolisé, pendant des siècles³. » Les

*Université d'Artois – UFR Histoire, 9, rue du Temple 62000 Arras ; olivier.tort@wanadoo.fr

1. DUHAMEL (A.), *Les pathologies politiques françaises*, Paris, Plon, 2016.

2. WINOCK (M.), *La fièvre hexagonale : les grandes crises politiques de 1871 à 1968*, Paris, Calmann-Lévy, 1986, dernière rééd. 2009.

3. CARON (J.-C.), *Frères de sang : la guerre civile en France au XIX^e siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 2009, p. 5 ; TWAIN (M.), *Un vagabond à l'étranger* (1880), cité par CARON (J.-C.), *op. cit.*, p. 24.

Olivier Tort est maître de conférences à l'université d'Artois, membre du Centre de recherches et d'études histoire et sociétés (CREHS). Ancien élève de l'ENS-Ulm, il est également directeur de la collection « Histoire » d'Artois Presses Université, trésorier du Comité d'histoire parlementaire et politique, et membre du comité directeur de la Société Chateaubriand.

réactions d'une partie de la société tendant à remédier à des comportements jugés anormaux n'ont fait généralement qu'aggraver le mal : des guerres de Religion à la Révolution française, pour se limiter à deux épisodes particulièrement fameux, l'intolérance à l'égard des dissidences nationales ou locales n'a servi qu'à faire flamber à haute température ces ferments de guerre civile franco-française, lors même qu'on essayait d'y réagir et de s'y opposer⁴.

Une telle auto-alimentation de la discorde et de sa répression est particulièrement frappante dans le Midi du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle ; ici, la vigueur du sentiment royaliste que partageait une importante fraction du peuple avec une partie des élites sociales contre le reste de la société résista pied à pied à l'ardente progression républicaine et conféra une acuité toute spéciale à cette « pathologie » française de la discorde, notamment dans son épice provençal et bas-languedocien⁵. L'historiographie a porté depuis plusieurs décennies un intérêt légitime à la politisation populaire ayant émergé dans ce cadre⁶. Cette perspective ne doit cependant pas occulter la part décisive qu'ont prise les élites sociales dans cette violence politique au quotidien, y compris à travers les cadres normés de la compétition électorale ou du débat parlementaire : loin d'être limitée aux progrès croissants d'une classe moyenne selon le modèle théorisé par Guizot, cette bataille sans merci n'a cessé de déchirer les élites économiques du pays en affrontements fratricides.

C'est tout l'intérêt d'une analyse centrée sur la période de la Restauration (1815-1830), puisque à aucune autre époque de l'histoire contemporaine, l'assise sociale de la représentation ne fut aussi sélective, restreinte, selon les années, à quelque 90 000 ou 100 000 électeurs dans toute la France – soit environ 1,3 % de la population adulte masculine, et 0,3 % de la population totale du pays⁷. Or, cette concentration étroite de la capacité politique aux plus riches, au lieu d'aboutir au consensus attendu en faveur d'un hypothétique cercle de la raison, fit immédiatement ressurgir les haines sous le vernis de l'élection censitaire : l'occultation amnésique prônée dans le préambule de la Charte de 1814 se voyait systématiquement foulée aux pieds lors des élections qui, verbalement au moins, jouaient volontiers la geste des affrontements révolutionnaires⁸.

4. TORT (O.), « Condition et motivations des dissidents politiques : l'exemple de la droite française sous la Restauration », dans BANTIGNY (L.), BENAIN (A.) et LE ROUX (M.) (dir.), *Printemps d'histoire : la khâgne et le métier d'historien*, Paris, Perrin, 2004, p. 135-142.
5. VOVELLE (M.), « Midi rouge et Midi blanc : une problématique », *Provence historique*, n° 148, avril-juin 1987, p. 337-347 ; CHOLVY (G.), « Le Midi blanc » dans DUMONS (B.) et MULTON (H.) (dir.), « *Blancs* » et contre-révolutionnaires en Europe, Rome, École française de Rome, 2011, p. 93-102.
6. PÉCOUT (G.), « La politisation des paysans au XIX^e siècle. Réflexions sur l'histoire politique des campagnes françaises », *Histoire et Sociétés rurales*, n° 2, 2^e semestre 1994, p. 91-125 ; AGULHON (M.), « 1848, le suffrage universel et la politisation des campagnes françaises », dans *Histoire vagabonde*, vol. 3, *La politique en France d'hier à aujourd'hui*, Paris, Gallimard, 1996, p. 61-82.
7. NIESS (A.), « Démocratie, citoyenneté, régimes électoraux et élections en France de 1789 à 1899 », *Parlement[s]*, revue d'histoire politique, n°22, 2014/2, p. 17-24 ; HENRY (Louis) et BLAYO (Yves), « La population de la France de 1740 à 1860 », *Population*, n° 30/1, 1975, p. 92.
8. DE WARESQUEL (E.), *C'est la Révolution qui continue ! La Restauration (1814-1830)*, Paris,

Dans certains terroirs méridionaux en particulier, durant les quinze années de vie du régime, le vote royaliste sembla détourné de son usage habituel pour devenir un marqueur identitaire fort de résistance obsidionale. Au lieu d'être, comme dans d'autres régions, un simple vote « de droite », conformiste et légaliste, il se transforma en véritable cri de ralliement d'élites méridionales contre d'autres parties de la société locale (classes moyennes, élites protestantes, etc.) et d'autres portions du territoire national, à différentes échelles : celles de rivalités locales dans le cadre de guerres de clochers, nationales contre un Nord largement entendu et contre le centralisme parisien, mais aussi régionales, dans une concurrence des Midis entre eux⁹.

Il s'en fallait, certes, de beaucoup pour que tous les électeurs censitaires du Midi votent à droite : même au sein de ces riches fractions de la société habilitées à voter, les adeptes du « Midi blanc », bien que favorisés par les urnes sous la Restauration, se virent durement concurrencés et assez souvent battus dans les urnes par des « libéraux » à l'identité politique assez hétérogène¹⁰. Selon les régions et les circonstances, ces adversaires électoraux de gauche apparaissaient comme l'émanation d'un « Midi rouge » ou, tout autant, comme celle d'un « Midi bleu », en raison des grandes difficultés des centristes « constitutionnels » à s'implanter durablement sous leurs propres couleurs¹¹.

Mais le vote des électeurs censitaires royalistes était lui-même peu homogène, donnant à voir de fortes discontinuités spatiales et des différences considérables dans la manière de vivre cette prédilection et de concevoir les rapports avec le royalisme populaire, bien vivace à cette époque¹². De l'instrumentalisation plus ou moins cynique de ce peuple de droite à la méfiance la plus nette à son égard en passant par l'affection paternaliste héritée de rapports ancestraux, la diversité psychologique de ce rapport au peuple induisait d'assez profondes discontinuités dans la signification du vote à droite.

Tallandier, 2015 ; du même, « Le préambule de la Charte du 4 juin 1814 », *Jus Politicum*, n° 13, décembre 2014, revue en ligne.

9. Le second de ces trois antagonismes est le mieux connu et le plus défriché. Cf. LE ROY LADURIE (E.), « Nord-Sud », dans NORA (P.) (dir.), *Les lieux de mémoire*, vol. 2/2, Paris, Gallimard, 1986, p. 117-140 ; et CORBIN (A.), « Paris-province », *ibid.*, vol. 3/1, p. 776-823.

10. Les cercles des comploteurs de la Charbonnerie et des réseaux bonapartistes ont été les plus étudiés, des analyses contemporaines d'Achille de Vaulabelle jusqu'aux travaux récents de TARDY (J.-N.), *L'âge des ombres : complots, conspirations et sociétés secrètes au XIX^e siècle*, Paris, Les Belles-Lettres, 2015, et de NAGY (L.), *D'une terreur à l'autre : nostalgie de l'Empire et théories du complot, 1815-1816*, Paris, Vendémiaire, 2012 et *La royauté à l'épreuve du passé de la Révolution, 1816-1820*, Paris, L'Harmattan, 2014. Au-delà, on lira avec profit, notamment pour la fin de période, l'étude de ROBERT (V.), *Le temps des banquets : politique et symbolique d'une génération, 1818-1848*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010.

11. TRIOMPHE (P.), « Un succès ministériel au milieu d'âpres controverses idéologiques : les élections de 1818 dans le Gard », *Annales du Midi*, n° 267, 2009, p. 345-364.

12. TRIOMPHE (P.), « Au nom de Dieu, du Roi et de tous les miens. Imaginaire, sociabilité et expressions politiques des classes populaires royalistes dans la France méridionale (1800-1851) », *Annales du Midi*, n° 274, 2011, p. 195-212 ; du même, 1815, *La Terreur blanche*, Toulouse, Privat, 2017.

Variations de l'intensité royaliste et de ses causes, d'un Midi à l'autre

Rappelons ici que la délimitation du Midi, aux yeux des contemporains, variait entre 17 et 25 départements, hors Corse. Retenir l'acception la plus large revenait à englober dans ce Midi la Dordogne, le Lot, l'Aveyron, la Lozère, la Drôme, l'Ar-dèche, les Hautes et Basses-Alpes, comme le fit en 1830 l'agronome gersois Émile Bères. Nous ferons nôtre cette délimitation pour les analyses statistiques, mais il faut rappeler que d'autres écrivains de cette période avaient une vision plus restrictive et excluaient ces territoires du Midi, à l'instar d'un publiciste anonyme qui avait fait paraître en 1818 un *Coup d'œil sur l'esprit public du midi de la France*. Tous en revanche étaient d'accord pour ne pas y intégrer l'Isère, la Haute-Loire, le Cantal, la Corrèze ou encore la région charentaise¹³.

Une fois précisées ces questions de limites territoriales, l'étude des scrutins électoraux de la Restauration atteste une orientation globale des électeurs du Midi plus nettement à droite que leurs homologues du reste de la France. Avant 1820, ils furent plus nombreux qu'ailleurs à voter pour ceux que les ennemis constitutionnels ou indépendants dénommaient les *ultras* ; à partir de 1820 et pour une décennie, la droite s'élargit au profit d'une recomposition partisane, qui agrégea d'anciennes personnalités centristes avec le gros des ex-ultras, eux-mêmes en voie de modération à la faveur de leur accession aux responsabilités gouvernementales. Le banal vote à droite, l'approbation de l'idéologie royaliste et la prédilection ultra furent donc trois motivations du vote, qui se chevauchèrent en permanence, sans qu'on puisse commodément les distinguer¹⁴.

Dans quelles proportions peut-on observer cette singularité du vote méridional, et avec quelles disparités d'une région à l'autre, d'un département à l'autre, d'une ville à l'autre ? La précision de l'analyse se heurte ici aux limites du système électoral de l'époque. Sous la Restauration, sauf dans quelques exceptions (Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux...), tous les électeurs d'une circonscription étaient conviés au même bureau de vote ; or, les seuls scrutins politiques jusqu'en 1830 étant ceux des élections législatives, le ressort territorial de chaque circonscription était vaste et parfois biscornu, ce qui interdit toute analyse différentielle menée au niveau des cantons : le trait de l'interprétation reste donc, par nature, assez épais, sans la subtilité des nuances que permet, pour d'autres périodes, la géographie électorale.

Malgré ces fortes contraintes, on peut tenter de mesurer cette prédilection royaliste des électeurs méridionaux de deux manières : en étudiant d'une part le nombre de sièges obtenus par département, et d'autre part le pourcentage des scores réalisés, en particulier dans les villes principales. Le premier instrument cerne l'étendue territoriale de la séduction à l'intérieur d'un département, tandis que le second mesure l'intensité de cette adhésion dans une ville et son hinterland rural, puisque à de rares

exceptions (Bordeaux étant la plus notable), les électeurs des périphéries rurales votaient dans le même collège que les habitants des villes-centres.

À l'échelle de la France et si l'on sélectionne sept moments clés du régime, la droite royaliste obtint en moyenne 57 % des sièges par département, sur l'ensemble des 86 départements français. Nonobstant de très importantes variations, le pays légal des Bourbons penchait donc globalement à droite, ce qui n'est pas une surprise si on se rappelle la Chambre introuvable de 1815 ou la Chambre retrouvée de 1824 ; mais cette moyenne de 57 % met aussi en évidence de fortes capacités de résistance des adversaires constitutionnels et libéraux, qui parvinrent à mobiliser une part considérable de l'électorat contre la droite, notamment de 1816 à 1819, puis en 1827 et plus encore en 1830, première fois où la gauche se retrouva à elle seule majoritaire.

Qu'en est-il dans le Midi ? Si l'on exclut la Corse, dont le corps électoral très restreint permettait des manipulations encore bien plus fortes que partout ailleurs, la droite obtint en moyenne 70 % des sièges dans les 25 départements méridionaux, soit un très net différentiel de 13 points par rapport au reste du pays¹⁵.

Seuls cinq départements de ce sud de la France enregistrèrent des résultats inférieurs ou égaux à la moyenne nationale : l'Aude et les Hautes-Pyrénées (57 %), les Landes (55 %), les Pyrénées-Orientales (50 %) et les Basses-Pyrénées, unique département constamment hostile aux royalistes avec 34 % des sièges obtenus en moyenne. Dans ces territoires résistant à l'emprise électorale de la droite, deux ensembles spatiaux assez nets se distinguent aux deux extrémités de la chaîne pyrénéenne : d'un côté, dans le Roussillon et les Corbières, l'élite sociale admise à voter se montrait volontiers rebelle à l'autorité centrale, du fait de divers traumatismes hérités du passé, qui remontaient, pour les plus anciens, à la croisade intérieure du début du XIII^e siècle menée par Simon de Montfort, génératrice d'une véritable identité régionale victimaire ; de l'autre côté, dans le Béarn, la Navarre et ses alentours, les difficultés économiques jouèrent peut-être un rôle dans l'hostilité constatée des électeurs censitaires, en des terres pourtant emblématiques du berceau des Bourbons.

Les tensions liées à l'adoption du Code forestier en 1827 ne semblent pas, en revanche, avoir eu une traduction électorale immédiate avant la chute du régime, puisque les Pyrénées centrales restèrent fidèles à la droite jusqu'au scrutin de juin-juillet 1830, y compris en Ariège, au cœur de la fameuse guerre des Demoiselles : les électeurs ont relayé ici massivement le soutien des grands propriétaires à l'adoption d'une police forestière plus ferme qu'ils réclamaient depuis longtemps¹⁶. Voilà un cas

15. Tous les éléments chiffrés qui suivent proviennent d'une analyse des procès-verbaux électoraux, conservés dans la série C des Archives nationales (cartons 1165 à 1324, classement départemental). Nous renvoyons pour plus de détail aux études de géographie électorale que nous avons réalisées en annexe de notre thèse, *L'impossible unité : la droite française sous la Restauration (1814-1830)*, thèse histoire, 2007, université Paris-IV Sorbonne, dir. CHALINE (J.-P.), t. 3, p. 1191-1257, et à la synthèse que nous en avons tirée dans *La droite française. Aux origines de ses divisions (1814-1830)*, Paris, éditions du CTHS, 2013, ch. 3, « Géographie électorale de la droite », p. 61-78.

16. Sur ces événements, voir SOULET (J.-F.), *Les Pyrénées au XIX^e siècle : l'éveil d'une société civile*, Bordeaux, éditions Sud-Ouest, 2004 ; CLARENC (L.), « Le code de 1827 et les troubles dans les Pyrénées centrales au milieu du XIX^e siècle », *Annales du Midi*, n° 73, 1965, p. 293-317.

13. TORT (O.), « L'image du Midi sous la Restauration : variations autour du tempérament méridional », *Annales du Midi*, n° 280, 2012, et en particulier « Un espace limitrophe aux frontières incertaines », p. 438-439.

14. TORT (O.), *La droite française : aux origines de ses divisions 1814-1830*, Paris, éditions du CTHS, 2013, partie 1, « Les frontières de la droite sous la Restauration ».

intéressant où la rhétorique interclassiste d'union des intérêts ruraux déployée par les ultras à la tribune de la Chambre depuis 1815, afin de légitimer la représentativité du système censitaire, se voyait localement invalidée, à l'inverse du Rouergue, par exemple, où le peuple catholique des campagnes et les grands propriétaires fonciers se retrouvèrent bien davantage au diapason.

Rang	Département	Proportion moyenne d'élus de droite ¹⁷
1	Bouches-du-Rhône	97 %
2	Haute-Garonne	95 %
3	Tarn	89 %
4	Loire-Inférieure	86 %
5	Aveyron	85 %
6	Haute-Loire	84 %
7	Vaucluse	83 %
8	Var	82,5 %
9	Hérault	82 %
10	Vienne	82 %
11	Ardèche	81 %
12	Ille-et-Vilaine	80 %
13	Ariège	79 %
14	Finistère	77 %
15	Loire	77 %
16	Loir-et-Cher	76 %
17	Somme	76 %
18	Nièvre	75 %
19	Tarn-et-Garonne	75 %
20	Dordogne	73 %

Tableau 1 - Les 20 départements ayant eu la plus grande proportion d'élus de droite entre novembre 1815 et juillet 1830 : la nette domination du Midi (11 départements en gras).

17. Du fait des dissolutions et des renouvellements partiels annuels, la mesure a dû être effectuée à sept moments clés du régime : novembre 1815, novembre 1816, décembre 1820, juillet 1823, juillet 1825, mars 1830 et juillet 1830.

Précisément, l'examen des dix départements du Midi les plus à droite, où les royalistes remportèrent en moyenne plus des trois quarts des sièges entre 1815 et 1830, met en exergue de très vifs contrastes régionaux qui sont encore plus significatifs. Au sein du Sud-Ouest, on ne compte ainsi aucun département aquitain dans ce groupe, le plus royaliste d'entre eux, la Dordogne, ne donnant que 73 % des sièges à la droite. En revanche, la région toulousaine, au sens large, figure au complet dans ce bloc de fidélité du royalisme méridional, autour de la Haute-Garonne qui culmine à 95 % des sièges acquis en moyenne à la droite – Villèle sait bien y faire –, entourée du Tarn (89 %), de l'Ariège (79 %) ou encore du Tarn-et-Garonne (75 %) ; de même, le Bas-Languedoc héraultais, avec 82 %, est au diapason des contreforts catholiques aveyronnais (85 %).

La vallée du Rhône, quant à elle, donne à voir un contraste relatif entre les terres orientales et les terres occidentales. Les premières, à l'est, sont plus tièdes, à l'image de la Drôme (62 %) ; au demeurant, le nord de ce département, autour de Valence, se révèle encore bien plus rétif aux royalistes que le sud autour de Montélimar. Les terres occidentales de ce sillon rhodanien sont davantage uniformément royalistes ; l'Ardèche, avec 81 % des sièges, se rapproche, à la lisière du Midi, du score de la Haute-Loire voisine (84 %), même si, là encore, le sud et le centre du département, autour de Privas, apparaissent plus fidèles à la droite que la pointe septentrionale autour de Tournon.

Enfin, la Provence non alpine est sans aucun doute la région la plus royaliste de toutes, avec 82 % des sièges conquis par la droite dans le Var, 83 % dans le Vaucluse et jusqu'à 97 % des sièges, record absolu, dans les Bouches-du-Rhône.

Du Toulousain à la Basse-Provence, la vigueur du catholicisme pratiquant est probablement ce qui fait l'unité de ces zones méridionales ; ainsi, l'ampleur singulière du vote à droite résonne en ces contrées souvent moins comme un conformisme conservateur que comme la séquelle de sanglants combats identitaires, remontant fréquemment aux guerres de Religion du XVI^e siècle et à tout le moins à la période révolutionnaire¹⁸. L'électorat fortuné de la Restauration, y compris sa fraction roturière, se montre ici en accord avec les passions du petit peuple catholique, pour battre en brèche les intérêts de leurs adversaires protestants ou déchristianisés.

Il est possible d'affiner l'interprétation en s'intéressant à l'évolution des courbes électorales au cours de la période des quinze années étudiées, et non plus à la moyenne générale des sièges obtenus. À cet égard aussi, le Midi se singularise par la très forte proportion de départements dont les profils sont restés, jusqu'à la chute du régime, massivement ou très massivement favorables aux royalistes : dans les deux bastions constitués par la Provence d'une part (Vaucluse, Var, Bouches-du-Rhône),

18. Voir sur ce sujet essentiel SOTTOCASA (V.), « Protestants et catholiques face à la Révolution dans les montagnes du Languedoc », *Annales historiques de la Révolution française*, janvier-mars 2009, p. 101-123 et « Révolution, contre-révolution et mémoire collective en terre de frontière religieuse : le sud du Massif central », dans MARTIN (J.-C.) (dir.), *La contre-révolution en Europe, XVIII^e-XIX^e siècles*, PUR, 2015, p. 61-75 ; de la même historienne, une étude des liens entre affrontements politico-religieux séculaires et criminalité violente dans *Les brigands et la Révolution : violences politiques et criminalité dans le Midi (1789-1802)*, Seyssel, Champ Vallon, 2016.

le Haut-Languedoc et ses alentours d'autre part (Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Tarn, Ariège, Aveyron), la droite n'est jamais descendue en dessous de 60 % des sièges des départements considérés, avec un pourcentage moyen supérieur à 85 % sur l'ensemble de la période 1815-1830.

À l'inverse, aucun département méridional ne présente un profil électoral aussi viscéralement hostile à la droite durant ces quinze années que les départements alsaciens ou la région rouennaise, par exemple. Même dans les Basses-Pyrénées déjà évoquées, qui forment une exception singulière au sein du Midi, l'antiroyalisme des électeurs est certes majoritaire, mais la droite l'emporte tout de même en sièges en 1815 et 1824, profitant de la bonne conjoncture nationale. Malgré ces rebonds, la faiblesse endémique des royalistes locaux permet à l'enfant du pays Jacques Laffitte, devenu un influent banquier parisien en même temps que l'un des grands leaders nationaux de la gauche libérale, de se faire élire avec bonheur dans sa ville natale de Bayonne à partir de 1827, quatre ans après avoir essayé de démoraliser les troupes en partance pour l'Espagne¹⁹. Sans doute peut-on discerner des nuances significatives entre les comportements électoraux observés sur la côte basque, et ceux de l'intérieur des terres basques ou béarnaises, correspondant à des divergences d'intérêts inter-élitaires : au centre du département en particulier, de Saint-Jean-Pied-de-Port à Orthez, le conservatisme électoral est plus marqué qu'à Pau, et surtout, beaucoup plus fort qu'à Bayonne.

D'autres départements font preuve d'un profond désenchantement électoral, qui fait passer la droite locale de nettes victoires initiales aux défaites les plus cuisantes durant toute la fin de période. La région bordelaise (Gironde), pourtant emblématique d'un ralliement précoce aux Bourbons en mars 1814, ainsi que deux départements de la vallée du Rhône, l'Ardèche et la Drôme, illustrent ce divorce progressif – l'effritement de la droite apparaît plus précoce dans ce département, étant amorcé dès le début des années 1820, à l'image de ce qu'on observe un peu plus au nord, à Lyon ou à Saint-Étienne. Tandis que les motivations religieuses du vote, souvent déterminantes dans le Midi, favorisent plutôt la stabilité des rapports de force tant qu'on en reste au même mode de scrutin, il semble qu'il ne faille pas sous-estimer ici les problématiques économiques ; d'autres facteurs, plus directement politiques, tels que l'impopularité des ministres ou des élus locaux, pourraient être également invoqués. Une large partie du sillon rhodanien dépendait assez étroitement du dynamisme de la métropole lyonnaise ; or, comme le souligne dans ses *Souvenirs* le maire de Lyon Jean de Lacroix-Laval, les acteurs économiques de la capitale des Gaules s'estimèrent insuffisamment écoutés par les dirigeants de la Restauration, et en particulier par le chef du gouvernement royaliste Joseph de Villèle²⁰. Ils rejoignirent en cela les désillusions des entrepreneurs bordelais à l'égard du protectionnisme maintenu tout au long de la Restauration. Ce net détachement électoral de Lyon et de Bordeaux

19. TRIOMPHE (P.), « Jacques Laffitte et les dernières années de la Restauration : de l'opposant parlementaire à l'acteur des Trois Glorieuses (1827-1830) » dans MAREC (J.) (dir.), « Le banquier Jacques Laffitte 1767-1844. Colloque du 13 octobre 2007 à Maisons-Laffitte », *Bulletin de la Société des amis du château de Maisons*, 2008, n° 3, p. 93-106.

20. LACROIX-LAVAL (J.), *Un fonctionnaire d'autrefois, Jean de Lacroix-Laval, 1815-1830. Souvenirs recueillis par son petit fils*, Lyon, A. Rey, 1910, p. 81-82.

contraste de manière frappante avec l'enthousiasme royaliste constant des électeurs censitaires de Marseille et de Toulouse. On observe donc une différenciation politique progressive des quatre grandes métropoles du Sud au sens large, due à la concurrence économique mutuelle et à l'opposition des points de vue sur la politique économique nationale à mener ; tout en ayant leurs intérêts propres, les électeurs des arrière-pays ruraux apparaissent eux-mêmes influencés par ces problématiques métropolitaines.

Au total, seuls quatre départements méridionaux sur vingt-cinq, soit moins d'un sixième du Midi, ont un tel profil évolutif nettement défavorable à la droite – et encore, jamais sur le mode d'une hostilité massive, constante et viscérale, même si la défection de Bordeaux et celle d'une partie de la vallée du Rhône sont loin d'être anecdotiques.

La singularité du département du Gard s'avère remarquable, car le rapport de forces entre gauche et droite y apparaît plus serré, dans une opposition particulièrement vive héritée des temps révolutionnaires, ainsi qu'on l'observe de manière assez similaire en Vendée ou en Anjou²¹. La « Terreur blanche » de 1815 a jeté du sel sur les plaies, et finit par créer un fort clivage interne : la circonscription d'Uzès reste fidèle aux royalistes quand, à Nîmes et à Alès, l'influence protestante parmi les riches électeurs assure la victoire des libéraux à partir de 1827.

Dans l'Hérault, la rivalité ancestrale entre catholiques et protestants au sein même de l'élite sociale joue aussi un rôle essentiel dans la détermination des votes ; le rapport de forces, favorable aux catholiques, permet à la droite de conserver l'ascendant dans le département, particulièrement dans le Lodévois et dans le bassin de Montpellier. Le gouvernement profite du redécoupage de 1820 pour faire basculer de la circonscription de Béziers vers celle de Lodève les deux cantons de Bédarieux et Montagnac qui abritent encore, à l'époque, des communautés protestantes significatives²². Cela permet de diluer les votes libéraux de ces zones historiquement contestataires au sein d'une circonscription catholique et conservatrice. La manœuvre se révèle efficace, au moins à court terme, puisque la circonscription de Béziers se donne à la droite lors des deux renouvellements de 1822 et 1824, tandis qu'à Lodève, le siège en jeu reste acquis aux royalistes jusqu'à la chute du régime.

Il faut enfin prendre en compte quelques autres départements, dont l'évolution électorale conformiste épouse les grandes vagues nationales sans excès ni contradiction, tels que les Landes, les Basses-Alpes ou les Pyrénées-Orientales.

Bastions urbains du royalisme : la singularité méridionale

En dépit de ces nuances, le Midi forme, durant les quinze années de vie du régime, une terre bien plus royaliste qu'ailleurs ; les deux vastes bastions du Haut-Languedoc

21. FITZPATRICK (B.), *Catholic Royalism in the Department of Gard, 1814-1852*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.

22. CHOLVY (G.), « Les protestants de l'Hérault : essai d'évaluation numérique », *Annales du Midi*, n° 77, 1965, p. 322-323, « La carte protestante : les protestants en 1821 » ; GAUDILLÈRE (B.), *Atlas historique des circonscriptions électorales françaises*, Genève, Droz-Champion, 1995, p. 290.

et de Provence contrastent avec le reste du pays, y compris avec l'Ouest breton, vendéen et angevin où le morcellement territorial entre gauche et droite demeure la règle, malgré le prisme électoral pourtant très élitiste de la Restauration. De ce fait, même à l'heure des défaites cuisantes de la droite sur le plan national, les zones de résistance restent toujours prioritairement celles du Midi. Surtout, elles y englobent les circonscriptions dominées par des villes grandes ou moyennes, ce qui constitue une véritable singularité méridionale par rapport au reste du pays.

Au début de la session parlementaire qui commence en novembre 1819, les ultra-royalistes sont vraiment au creux de la vague avec seulement trente-neuf élus au Palais-Bourbon. Vingt-quatre d'entre eux soit près des deux tiers, sont des élus du Midi, avec trois élus en Haute-Garonne (dont Villèle), dans l'Aveyron (dont Louis de Bonald)²³, en Gironde ou dans les Bouches-du-Rhône, deux élus dans la Drôme, l'Ardèche, l'Aude ou le Tarn ; sans compter cinq autres députés méridionaux qui appartiennent à une fraction plus modérée du royalisme, intermédiaire entre les ultras et le centre droit constitutionnel. En 1819, on est toujours sous le régime électoral de la loi Lainé, qui prévoit la réunion de tous les électeurs au chef-lieu départemental : dans ce cadre, Toulouse, Marseille, mais aussi encore, à l'époque, Bordeaux, participent à la représentation parlementaire d'une droite alors à son étiage.

À l'été 1830, au moment même où la gauche devient à elle seule majoritaire en sièges à l'issue du scrutin – une première depuis 1815 –, le Midi forme toujours un étonnant pôle de résistance, ou plutôt deux : le premier, qui est de loin le plus vaste de France, rayonne tout autour de Toulouse et s'étend jusqu'au Massif central au nord, et jusqu'à l'Hérault à l'est, sans inclure en revanche l'Aude ou les Pyrénées-Orientales ; le second, englobant la Provence littorale et alpine ainsi que la Corse, est le plus affirmé, avec plus de 80 % des sièges recueillis par la droite dans les trois départements du littoral provençal.

Au cœur de ces bastions méridionaux, la fidélité électorale des villes grandes et moyennes n'est pas le phénomène le moins remarquable. Ailleurs en France, les pôles urbains de quelque importance finissent tous par abandonner la droite, à l'exception notable de Lille, la capitale nordiste, fidèle jusqu'en 1830.

L'étude des collèges d'arrondissement situés dans les 37 villes françaises de plus de 20 000 habitants fait ressortir cette originalité électorale du Midi de manière éclatante pour toute la décennie 1820-1830. Dans la France du Nord, les royalistes sont en grande difficulté dans ces collèges à dominante urbaine, y compris en prenant en compte la période faste qui culmine en 1824 : à titre d'exemple, la droite recueille en moyenne seulement 45 % des suffrages à Orléans au cours de la décennie, 40 % à Nancy, 37 % à Angers et à Nantes – où le contraste est net avec les campagnes de l'Ouest profondément royalistes –, 30 % à Paris, 25 % à Rouen et seulement 15 % à Strasbourg.

En comparaison, les villes du Midi de plus de 20 000 habitants offrent aux royalistes des scores franchement différents durant cette décennie, avec d'importantes

nuances : fragile et réversible à Bordeaux, Nîmes, Montpellier et Montauban, la domination de la droite est en revanche particulièrement solide à Toulouse comme dans les villes importantes de Provence.

Rang	Ville	Scores moyens obtenus par les candidats de droite ²⁴
1	Aix	75 %
2	Arles	74 %
3	Lille	69 %
4	Toulon	69 %
5	Marseille	68 %
6	Montauban	67 % ²⁵
7	Avignon	66 %
8	Toulouse	64 %
9	Dunkerque	62 %
10	Montpellier	59 %

Tableau 2 - Les dix meilleurs scores moyens obtenus par les candidats de la droite, dans les villes de plus de 20 000 habitants entre 1820 et 1830 (collèges d'arrondissement) : les cités méridionales, bastions de la fidélité royaliste.

La ville la plus tiède, Bordeaux, n'offre certes que 43 % des voix en moyenne à la droite, avec des suffrages qui passent de 60 % en 1820-1821 à 28 % en 1830, à la mesure de la désillusion précédemment évoquée. L'autre ville méridionale importante où les royalistes deviennent minoritaires est Nîmes : la droite y passe de 56 % en 1820-1822 à 45 % en 1830, ce qui donne tout de même un score moyen décennal de plus de 48 % aux royalistes, à l'image d'une ville profondément divisée, y compris au sein des élites censitaires.

À Montpellier, où le rapport de forces séculaire entre catholiques et protestants n'est pas sans rappeler la problématique nîmoise, la droite reste nettement majoritaire au sein du corps électoral (59 % entre 1820 et 1830), malgré la présence influente de la haute société protestante. En dépit d'un revers passager en 1827, qui voit les électeurs montpelliérains lassés du gouvernement Villèle se détourner ponctuellement de

23. Voir à son sujet BERTRAN DE BALANDA (F.), *Louis de Bonald homme politique, de la fin de l'Ancien Régime à la monarchie de Juillet*, thèse d'histoire, 2016, université Paris IV-Sorbonne, dir. J.-O. Boudon.

24. En prenant la moyenne des quatre pourcentages obtenus en 1820-1822, 1824, 1827 et juin-juillet 1830, au sein de ces collèges d'arrondissement. On a laissé ici de côté les collèges départementaux où votaient les électeurs les plus riches, en vertu de la loi du double vote, avantant la droite presque partout.

25. Ce dernier score est toutefois assez peu significatif, du fait d'une abstention massive en début de période.

la droite, les votants appuient à nouveau cette dernière trois ans après, au moment de la crise qui oppose Charles X aux libéraux.

À Montauban, ville du Sud-Ouest où les tensions historiques entre catholiques et protestants demeurent également très fortes, les libéraux parviennent à faire basculer la circonscription en 1827 et à conserver de justesse leur avantage en 1830, ce qui n'empêche pas le score moyen de la droite dans cette ville d'atteindre 67 % pour la période 1820-1830, en raison d'un abstentionnisme massif de la gauche locale au début des années 1820.

Dans les six autres villes méridionales de plus de 20 000 habitants, les candidats royalistes ne furent jamais minoritaires en voix durant cette décennie, ce qui a garanti à la droite des scores remarquables dont la signification n'était pas obérée, contrairement à Montauban, par un taux d'abstention élevé. Rappelons à cet égard que l'adoption de la loi du double vote en 1820, si critiquée par ailleurs, permettait aux électeurs ordinaires à 300 francs de pouvoir voter au suffrage direct et près de chez eux pour élire leur député. Ce n'était pas le cas en 1815-1816, où les électeurs votaient pour de simples candidats à la députation sur le modèle de la législation impériale, et pas davantage entre 1817 et 1819, sous le régime de la loi Lainé, où ils étaient convoqués au chef-lieu départemental, ce qui en décourageait plus d'un. Par conséquent, le taux d'abstention moyen observé dans la décennie se réduit beaucoup, inférieur à 15 % dans les collèges dominés par une grande ville. L'étroitesse du corps électoral y contribue à coup sûr, mais cela rend les résultats pleinement significatifs en reflétant fidèlement l'opinion des élites sociales d'un territoire à un moment donné.

Dans ce contexte, il est frappant que les royalistes, largement défaits dans les villes de la France du Nord, aient obtenu en moyenne, entre 1820 et 1830, 64 % à Toulouse, et plus encore en Provence : 66 % à Avignon, 68 % à Marseille, 69 % à Toulon, 74 % à Arles et jusqu'à 75 % à Aix. Ces deux derniers chiffres constituent, dans ces collèges à dominante urbaine, un record absolu dans toute la France, puisque hors du Midi, les deux villes de plus de 20 000 habitants à offrir les meilleurs scores à la droite, Lille et Dunkerque, ne donnent à ce camp que respectivement 69 et 62 % des suffrages à la même période. En raisonnant ainsi en voix et non plus en sièges, on voit donc amplifiée la singularité méridionale, notamment celle de la Provence, y compris dans sa déclinaison urbaine ; les électeurs y penchent massivement à droite, autant par inclination pour le royalisme que par exécution pour ceux qui apparaissent, d'une manière ou d'une autre, comme les héritiers de la Révolution, voire d'un Empire napoléonien qui n'a pas laissé que des bons souvenirs chez les élites économiques locales.

Un électorat droitier rétif aux logiques séparatistes

Une question qui se pose est de savoir si ce tropisme droitier méridional doit être interprété ou non comme un extrémisme de droite. À l'échelle de la France, cette interprétation a été évidemment favorisée par la désignation initiale de la droite comme « ultra-royaliste », qui a fait prendre à beaucoup des vessies pour des lanternes. Ce

processus d'extrémisation par l'adversaire, grand classique de la vie politique française dès la Révolution, ne doit toutefois pas abuser, d'autant qu'à partir de 1820, la grande majorité des troupes ultras s'est convertie, sous la houlette du Toulousain Villèle, à une gestion au fil de l'eau et à un renoncement opportuniste derrière quelques affichages spectaculaires pour continuer à faire semblant et à flatter l'électorat²⁶.

Toutefois, une extrême droite parlementaire s'est bel et bien constituée au Palais-Bourbon, à partir de 1819, pour refuser cette politique d'abandon idéologique et préserver l'intransigeance originelle. Or, ce groupe « pointu », c'est ainsi qu'on l'appelle, ne saurait guère apparaître comme l'incarnation d'une radicalité singulière du Midi. Son chef, La Bourdonnaye, était angevin et, sur la dizaine d'autres députés qui le suivirent, ses principaux lieutenants étaient, les uns, élus normands (Bouville et Vaublanc), le troisième champenois (Delalot) ; deux députés pointus seulement étaient élus par le Midi, à savoir le général Donnadieu dans les Bouches-du-Rhône et Clausel de Coussergues dans l'Aveyron. Il est vrai que l'un et l'autre se firent remarquer, le premier en agressant verbalement, avec une grande violence, le duc de Richelieu, alors chef du gouvernement, dans les jardins des Tuileries – ce qui lui valut une mise aux arrêts militaires –, le second en réclamant avec entêtement la mise en accusation du ministre favori du roi, Élie Decazes, après l'assassinat du duc de Berry par Louvel en février 1820. Ni l'un ni l'autre n'étaient toutefois influents au sein de leur groupe, et la démarche malencontreuse de Clausel accentua sa marginalisation, en dépit de l'amitié personnelle qui l'unissait à Chateaubriand et à sa femme. L'indéniable force électorale de la droite dans le Midi ne se traduisit donc pas par une députation particulièrement nombreuse de l'extrême droite.

Les quelques députés méridionaux représentatifs de ce courant radical étaient-ils au moins l'émanation d'un électorat local spécifiquement d'extrême droite, propre à leur circonscription ? Très marginalement. En effet, Donnadieu et Clausel furent élus, pour l'essentiel, par de classiques électeurs royalistes, qui votèrent pour eux comme ils l'auraient fait pour n'importe quel candidat de droite investi par le camp opposé aux libéraux. Le général Donnadieu fut ainsi élu au collège d'arrondissement d'Arles en 1820, dès le premier tour, avec 63 % des voix face à deux candidats de gauche et de centre gauche, avec l'appui de l'ensemble des électeurs de droite de sa circonscription. Quant à Clausel de Coussergues, trois fois élu par le collège départemental de l'Aveyron en 1816, 1821 et 1824, il le fut aux côtés de collègues royalistes couronnés en même temps que lui, et par les mêmes électeurs, avec des scores très voisins. En 1821, par exemple, Clausel de Coussergues fut élu dès le premier tour avec 71 % des voix tandis que l'autre élu, Charles de Mostuéjols, un brave et paisible villèliste, recueillait au même moment 74 % des voix : le différentiel négligeable de 3 % indique la très mince fraction, quasi insignifiante, d'électeurs de droite incommodés par l'extrémisme de Clausel. Le président du collège électoral désigné par le roi, Louis de Bonald, élu une semaine plus tôt à l'arrondissement de Millau, n'émit aucune réserve, alors que l'extrémisme de Clausel était pourtant

26. Pour tous ces éléments, voir notre ouvrage *La droite française, op. cit.*, partie 4, « Désaccords idéologiques » et conclusion, p. 257-310.

incontestable et connu de tous dans la France entière. En dépit des vives polémiques de tribune échangées au Palais-Bourbon, l'extrême droite, pour l'heure, était encore considérée comme faisant partie intégrante de la droite, par ses valeurs, ses idées et même ses élus.

Pas plus qu'ailleurs au demeurant, les électeurs méridionaux les plus contre-révolutionnaires ne se laissèrent tenter par une tactique séparatiste dans les urnes qui les aurait isolés du reste du corps électoral, à travers des candidatures dissidentes identifiées comme d'extrême droite. Il y eut bien au début des années 1820 quelques rares tentatives en ce sens, initiées par le sommet de l'état-major « pointu », mais elles se révélèrent désastreuses sur le plan électoral. C'est ainsi qu'à Nîmes en 1822, le général Canuel, célébrité de l'extrême droite, se présenta en dissident avec deux amis, d'Assas et Trinquelague – ce dernier ancienne tête chaude de la Chambre introuvable de 1815 : tous se firent humilier face à Alexis et Jules de Calvière, cousins et députés villèlistes obéissants, incarnation de la droite ministérielle : ces derniers furent élus dès le premier tour avec des scores de 60 %, quand les dissidents mordaient la poussière avec respectivement 9, 6 et 5 %, à peine mieux que les 2 à 3 % recueillis deux ans plus tard à Paris par Vitrolles et Delalot, deux personnalités importantes de l'extrême droite. Le Midi ne permit donc pas à l'extrême droite de faire la percée électorale attendue, dès lors que cette dernière prétendait élaborer une franche scission avec la droite ; et ce, quand bien même, ici et là, notamment dans les vieilles terres d'affrontements violents comme la région nîmoise, une petite fraction d'électeurs ne se montraient pas totalement insensibles à cette nuance politique et à la radicalité dont elle était l'expression.

Au Parlement, le noyau « pointu » initial s'élargit par la suite à une opposition royaliste ou « contre-opposition » beaucoup plus vaste, qui finit par atteindre quelque 111 députés en 1826-1827 : celle-ci fédérait l'ensemble des dissidents de droite devenus critiques à l'égard du gouvernement Villèle, des plus centristes aux plus extrémistes, sans oublier nombre d'ambitieux déçus, qui s'étaient vu refuser un poste ou une sinécure. Cette masse hétérogène comportait 32 élus méridionaux, soit 29 % de ce groupe dissident, proportion assez voisine du nombre des élus méridionaux à la Chambre des députés (25 %). Le Sud finissait donc par être très légèrement surreprésenté dans cette opposition de droite, mais les élus concernés, sauf rares exceptions, ne franchirent ce cap de la dissidence parlementaire que bien après leur élection : lors de cette dernière en 1824, la plupart avaient été couronnés par le corps électoral comme représentants du camp royaliste uni, avec le fréquent soutien du gouvernement. Au demeurant, si Donnadiou et Clausel de Coussergues, réélus sans difficulté, symbolisaient la pérennité d'une sensibilité d'extrême droite, l'immense majorité des élus méridionaux agglomérés dans cette dissidence ne partageaient nullement une telle radicalité. Au contraire, bon nombre d'entre eux s'étaient éloignés du gouvernement Villèle en raison des concessions jugées maladroites aux éléments les plus durs de la majorité, sur quelques projets de loi emblématiques (droit d'aînesse, liberté de la presse, etc.). À l'image du baron Jacques Durand-Fajon, élu de Montpellier, et de son frère François Durand, député de Perpignan, une partie non négligeable de cette contre-opposition se rapprochait idéologiquement du centre droit ; leur dissidence

était pour eux une manière de retrouver une autonomie politique par rapport à la majorité, fût-ce au prix d'un rapprochement paradoxal et un peu cynique avec l'extrême droite²⁷.

Le caractère circonstanciel de cet alliage baroque ne survit d'ailleurs pas aux élections de novembre 1827 et au remplacement de Villèle par Martignac qui, après quelques hésitations, fit le choix dès 1828 d'une politique plus recentrée. Tandis que l'extrême droite parlementaire se rapprochait d'une partie des villèlistes pour combattre cette nouvelle ligne gouvernementale, l'ensemble des modérés de droite, qu'ils proviennent eux aussi des rangs villèlistes ou de la contre-opposition, choisirent de rompre avec eux et de soutenir Martignac : les frères Durand faisaient naturellement partie de ce groupe, de même que le Bordelais protestant Élie Gautier, qui fut en pointe un an plus tard pour lutter contre la dérive absolutiste de Charles X et de son nouveau gouvernement, dirigé par Jules de Polignac. À son image, plusieurs autres élus méridionaux rejoignirent le groupe parlementaire de la « défection », qui vota avec la gauche l'adresse des 221 en mars 1830 : Gautier, Durand, mais aussi l'ancien ministre Saint-Cricq (Basses-Pyrénées), les frères Cambon (Haute-Garonne), Beaumont (Dordogne), Preissac (Tarn-et-Garonne) ou Ricard (Gard) faisaient partie du lot, sous la houlette du chef de groupe Agier, élu des Deux-Sèvres et proche de Chateaubriand. C'était bien la preuve que tous les élus royalistes du Midi ne se résignaient pas à l'hystérisation du débat politique ; rompant totalement avec la tentation extrémiste, ces dissidents d'un nouveau genre rêvaient au contraire d'une médiation entre gauche et droite pour retrouver les voies d'un consensus institutionnel sur les bases du respect de la Charte de 1814.

À tout prendre, les querelles de clocher entre localités rivales étaient, du reste, parfois plus pertinentes aux yeux de l'électorat méridional que la cause d'un extrémisme identifié comme tel. En Provence notamment, certaines rivalités interurbaines étaient telles que, si vifs que soient par ailleurs les antagonismes partisans, ce micro-localisme identitaire était susceptible de fédérer l'ensemble de l'électorat censitaire, toutes opinions confondues. En témoignent les résultats assez surprenants d'une élection partielle à Arles en novembre 1829, à la suite du décès du marquis de Lagoy, député de la circonscription : quatre candidats se présentèrent pour prendre sa suite, deux de gauche, deux de droite, chacun des deux camps ayant deux prétendants, l'un représentant Arles, l'autre Tarascon, villes « de temps immémorial en rivalité déclarée²⁸ ». À gauche, le libéral Jean Boulouvard, futur maire orléaniste d'Arles de 1830 à 1843, était concurrencé par Réguis, président du tribunal de première instance de Marseille, soutenu par les libéraux de Tarascon ; à droite, Laugier de Chartrouse, baron d'empire (1811) devenu maire d'Arles (1824-1830) et royaliste modéré, voyait de même son leadership contesté par Joseph de Gras-Préville, natif de Tarascon et porté par les habitants de ce lieu. Au premier tour, la gauche se trouva, comme

27. Sur les frères Durand, SECONDY (P.), *La persistance du Midi blanc : l'Hérault (1789-1962)*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2006.

28. *Messager des Chambres*, dimanche 25 octobre 1829, n° 298, p. 1 ; *Le Musée, revue arlésienne, historique et littéraire*, 2^e série, n° 9, 1875, p. 66-67.

toujours dans la région, très nettement distancée, avec 23 % des voix pour l'Arlésien Boulouvard et 5 % pour Réguis, soutenu par les Tarasconnais ; au deuxième tour, les électeurs de chacun de ces candidats de gauche se reportèrent tous, à l'unité près, sur le candidat royaliste de leur ville. Les électeurs de Boulouvard votèrent pour Chartrouse, qui se trouva de ce fait confortablement élu avec 63 % des voix, tandis que les électeurs de Réguis se rabattirent unanimement sur Gras-Préville, qui devint après 1830 un député légitimiste des Bouches-du-Rhône, proche de Berryer, siégeant sans discontinuer jusqu'en 1846. On voit donc ici comment Clochemerle pouvait parasiter la bipolarisation ordinaire et le localisme prendre entièrement le dessus sur toute autre considération, permettant ainsi aux électeurs de gauche de voter comme un seul homme pour des royalistes bon teint, sur l'air de « on est chez nous »...

*

* *

Au cours du XIX^e siècle, le royalisme, ici réduit à sa quintessence la plus élitiste par la grâce du régime censitaire, continua à apparaître comme une des modalités structurantes de l'identité méridionale, à la fois vigoureuse et complexe. Ses racines profondes venaient des profondeurs du « pays réel », remontant aux spasmes des guerres de Religion du XVI^e siècle. À partir de 1789, la contre-révolution et le combat fédéraliste avaient réactivé les anticorps contre l'inoculation de doctrines et de pratiques progressistes ou révolutionnaires, jugées vénéneuses pour l'identité constitutive de la nation française et plus encore pour celle du terroir méridional.

Un tel état d'esprit obsidional, particulièrement vif en Languedoc et plus encore en Provence, mêlait des aspects rationnels et irrationnels, où les personnalités des uns et des autres entraient bien sûr en ligne de compte, en même temps que les difficultés économiques régionales ou que d'autres aléas conjoncturels ; mais il mettait aussi à nu des blessures fratricides et des fractures profondes entre différents partis, différents groupes sociaux, familiaux et religieux, blessures non refermées et liées aux passions malades de l'histoire nationale, localement réinterprétées et aggravées. En ceci, le royalisme méridional légal et censitaire n'était pas qu'une option politique : il apparaît bien comme un reflet des traumatismes légués par l'Histoire qui continuèrent à miner le Midi tout au long du siècle et à placer, à certains égards, ce territoire en opposition avec le reste du pays.